

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES DURANT LA SEANCE D'INSTALLATION

Conformément à l'art. 8 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

Il est procédé à l'assermentation des conseillers municipaux / conseillères municipales entre les mains de la doyenne d'âge Madame Catalina Kauz lors de la séance du 2 juin 2025.

La présidente élue, Madame Laura Mathil, reçoit ensuite le serment de la doyenne d'âge, Madame Catalina Kauz.

Le serment a été prêté, par-devant l'assemblée, par les conseillers municipaux et conseillères municipales suivants :

Mesdames,

Catalina KAUZ
Audrey PION
Dominique GROS
Sabine
CHENEVARD
Laura MATHIL
Sophie LETERTRE

Messieurs,

Pascal WEGMULLER
Patrick BONNEFOUS
Josue MENDOZA-
PEREZ
Jean-Marie
BEAUD Yves
LIECHTI
Marc BENE

La Présidente

Laura Mathil

Le Secrétaire

Christophe Mage